

## **Municipalité La Rédemption.**

Lundi le premier (1) octobre 2018 se tenait à 20H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Sonia Bérubé, mairesse, mesdames les conseillères Manon Landry et Myriam Morissette; messieurs les conseillers, Steeve Soucy, André Fournier, Raynald Bérubé et Simon Chassé.

Madame Caroline Lapointe, directrice générale, était aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### 1. **Accueil**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

### 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** **Résolution # 18-145**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et unanimement résolu de modifier l'ordre du jour pour présenter le point 8 de l'ordre du jour au point 3, d'accepter le reste de l'ordre du jour tel que présenté.

### 3. **Dépôt des états financiers 2017**

Mme Manon Albert, comptable agréé de la Firme Malette, est présente pour faire la présentation des états financiers 2017 et répondre aux questions du public et des élus.

### 4. **Lecture et adoption du procès-verbal** **Résolution # 18-146**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre, la directrice générale demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

### 5. **Tetra-Tech, mise au normes de l'eau potable, 4 255.52\$** **Résolution # 18-147**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Simon Chassé et résolu à l'unanimité de payer la facture 60580885, à Tetra-Tech, au montant de 4 255.52 \$, pour mise aux normes de l'eau potable.

### 6. **Les ent. L. Michaud, regard en béton, 5 179.88\$** **Résolution # 18-148**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Steeve Soucy et résolu à l'unanimité de payer la facture 45346, à Les entreprises L. Michaud et fils, au montant de 5 179.88 \$, pour l'installation d'un regard en béton sur la rue Soucy.

7. **Trans. Pat Beaulieu, débroussaillage des rangs, 4 205.21\$**  
**Résolution # 18-149**

Il est proposé par Simon Chassé, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité de payer la facture 2052, à Transport Pat Beaulieu, au montant de 4 205.21 \$, pour le débroussaillage des rangs.

8. **Acceptation des comptes**  
**Résolution # 18-150**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité de payer les comptes, au montant de 47 071.31 \$.

9. **Résolution pour inspecteur municipal**  
**Résolution # 18-151**

Il est proposé par Steeve Soucy, appuyé par Raynald Bérubé, et unanimement résolu de nommer Mme Julie Landry comme inspectrice municipale et de l'autoriser à signer les documents requis.

10. **Nomination d'un CCU**  
**Résolution # 18-152**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry, et résolu à l'unanimité par le conseil de nommer M. Simon Chassé, M. Simon-Yvan Caron et M. Keven Dumais à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.

11. **Appui Zénon Soucy CPTAQ**  
**Résolution # 18-153**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier, et résolu à l'unanimité par le conseil d'appuyer la demande de M. Zénon Soucy à la CPTAQ.

12. **Mandat pour étude géotechnique Englobe**  
**Résolution # 18-154**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Simon Chassé, et unanimement résolu par le conseil de mandater la firme Englobe corp. pour réaliser une étude géotechnique ainsi que des analyses chimiques afin de connaître les caractéristiques du sol où sera construit le nouveau garage municipal au montant total de 5 210 \$ plus taxes.

13. **Ajustement des honoraires pour la surveillance des travaux**  
**Résolution # 18-155**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Simon Chassé, et unanimement résolu par le conseil d'accepter la demande d'ajustement des honoraires requis pour la surveillance des travaux de mise aux normes des installations d'eau potable au montant de 4 920.31 \$ plus taxes.

14. **Divers**

15. **Période de questions**

16. **Prochaine séance**

Séance ordinaire le 5 novembre 2018, 20h00

16. **Levée de la séance**  
**Résolution # 18-156**

Après la période de questions, il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité la levée de la séance à 20 h 45.

Je, Sonia Bérubé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

**Sonia Bérubé**  
**Mairesse**

---

**Caroline Lapointe**  
**Directrice générale et secrétaire-  
trésorière**